

Intermodalité marche/TC : Le rôle des opérateurs de transports collectifs

Webinaire Cerema 18 juin 2026

L'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTPF) est l'organisation professionnelle des entreprises du transport public urbain, des entreprises ferroviaires (fret et voyageurs) ainsi que des gestionnaires d'infrastructures en France.

- ❑ L'UTPF représente près de 200 entreprises soit l'équivalent de 260 000 salariés répartis sur le territoire.**
- ❑ Dans le transport urbain, l'UTPF représente près de 170 entreprises, soit l'équivalent de 100 000 salariés.**
- ❑ L'UTPF représente une trentaine d'entreprises ferroviaires (transport de fret et de voyageurs) mais aussi des gestionnaires d'infrastructures et de gares, soit l'équivalent de 160 000 salariés.**

Rappel sur les compétences dans la main des exploitants

Exploient le réseau de transport :

- Assurent le service quotidien des transports collectifs
- Entretiennent la flotte de véhicules
- Embauchent le personnel de conduite, de maintenance, d'accueil...
- Dans certains contrats, opèrent une flotte de vélo en location courte/longue durée

Assistent et conseillent la collectivité :

- Assistent techniquement la collectivité sur des sujets donnés
- Dialoguent avec l'AOM et apportent leur retour de terrain quant aux évolutions de l'offre

Dialogue avec les usagers :

- Produisent des supports de communications
- Accueillent les voyageurs en station, au sein des agences commerciales
- Organisent des événements, interviennent lors des manifestations de la ville et organisent des ateliers en lien avec la mobilité sur leur territoire



L'intermodalité marche/TC : Pourquoi est-ce essentiel pour les opérateurs ?

L'accessibilité piétonne conditionne l'usage du transport collectif

94% des usagers des TC sont piétons avant de monter à bord. Cela représente en général (le trajet vers et depuis l'arrêt) la moitié du temps de trajet de l'utilisateur. (SocialData, Munich). Un trajet agréable, fluide, sans coupure, avec un accès à des services à proximité d'un arrêt, est un incitateur fort de l'usage des transports collectifs, et des impacts évidemment positifs pour la fréquentation des transports collectifs.

La fluidité des déplacements influence la vitesse commerciale

Des flux automobiles sans régulation, en l'absence d'espaces dédiés aux modes de transports alternatifs peuvent venir altérer la vitesse commerciale des bus, et donc à terme, leur productivité. De même, des situations de cohabitations piétons/vélo et bus, faute de voies en propre pour l'ensemble de ces modes individuellement quand les flux sont intenses, créent autant de sentiment d'insécurité pour chacun que de d'inconfort pour le conducteur. A l'inverse, une place davantage allouée aux modes actifs et aux transports collectifs sont une des conditions de fiabilité et d'efficacité des transports collectifs.

D'opérateurs de transport à opérateurs de mobilité

Ces dernières années, les prérogatives des opérateurs de transports collectifs ont été largement élargies au-delà de l'exploitation pure du réseau. De la gestion de DSP vélo, à la gestion en propre de flotte en libre service, en passant par l'autopartage, les opérateurs sont invités à proposer une vision d'ensemble de la mobilité de leur territoire, ce qui inclue de fait la marche à pied.

Quelles actions possibles pour promouvoir l'intermodalité marche/TC ?

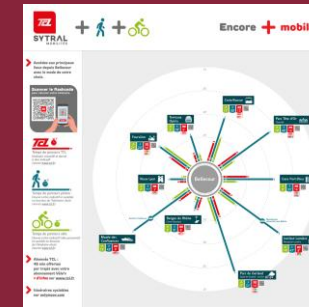
Promotion de la marche à pied

Exemple : Rallye Mobilité Senior, Cholet



Visibilisation des parcours piétons

Ex : la rose des mobilités à Lyon



Formation du personnel aux usagers les plus fragiles

Ex : Formation des conducteurs à Bordeaux



Travail sur les points d'attente

Ex : Arrêt de bus « bioclimatique » - Transdev / TAM, Montpellier



Merci

